

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 2

Rubrik: Communiqué ; Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqué

Société d'Apiculture des Montagnes neuchâteloises

1. — Sur le désir des membres lors de la dernière assemblée générale, le Comité a organisé un petit souper fixé au 6 février 1960 au buffet de la gare du Locle.

Nous comptons sur une importante participation. S'inscrire chez M. Th. Baillod, Numa-Droz 173, La Chaux-de-Fonds.

2. — Le 28 février 1960, conférence de M. D. Wille-Liebefeld. Sujet : Avenir de l'apiculture suisse. Film : La cité des abeilles.

Notez ces deux réunions familiales.

Le secrétaire.

Communiqué de la section « Pied du Chasseral »

Chers amis apiculteurs,

Nous voici bel et bien entrés dans l'année nouvelle. Après les fêtes célébrées en famille, nous devons reprendre chacun notre tâche. Votre président vous adresse à tous ses meilleurs vœux pour une heureuse et bonne année 1960.

1959 a été pour les membres de notre section une année record en fait de récolte de miel. Nos avettes nous ont comblés de joie et bien des apiculteurs manquaient de bidons à miel, ce qui est rare dans notre contrée. L'écoulement de ce bon nectar se fait d'une manière satisfaisante. Pour 1960, chacun de nous souhaite que la récolte soit excellente.

D'autre part, nos membres voudront bien ne pas omettre de payer, chaque année, la cotisation de 40 centimes par colonie à la Caisse de maladies des abeilles, soit à M. Marcel Mouche, actuellement à **Moutier**, caissier central pour le Jura. Si l'on ne remplit pas ces conditions, on ne pourra pas compter recevoir les indemnités qui sont versées par cette Caisse en cas de pertes de colonies dues à ces maladies : loque, acariose et noséma.

Et maintenant, à bientôt, chers amis, vous êtes convoqués à notre assemblée générale qui se tiendra à Gléresse, au Restaurant « Lariau », 1er étage, le **dimanche 21 février 1960**, à 14 h. 15. Votre comité compte sur une forte participation. Bien entendu, les épouses de nos membres y sont cordialement invitées. Une surprise est réservée à cinq anciens membres.

Votre président : Charles Baour.

Convocations

Fédération vaudoise des Sociétés d'apiculture

Assemblée ordinaire des délégués, samedi 20 février 1960, à 14 h. 15, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Contrôle des délégués.
2. Lecture du procès-verbal.
3. Rapports : a) du président ; b) du caissier ; c) de la commission de gestion.
4. Désignation d'un membre du comité SAR.
5. Propositions des sections et individuelles.
6. Etat sanitaire du rucher vaudois, caisse loque et acariose.
7. Conférence.
8. Divers.

Les sections qui ont des vœux ou propositions à présenter sont priées d'en communiquer le texte au président avant l'assemblée.

Société d'apiculture de Lausanne

La séance amicale du mois de février a été fixée au samedi 20, à 20 h. 30, au local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

Ordre du jour : 1. Communications du comité. 2. Reprise de la question des concours de ruchers, la séance de novembre n'ayant pas épousé le sujet. M.

Thürler, ancien président de la F.V.A., réintroduira le sujet sous le titre : « Concours de ruchers, conceptions nouvelles ».

Cette étude peut paraître prématuée, attendu que le cycle actuel doit durer encore quatre ans, sauf erreur. Mais rappelons qu'il n'est jamais trop tôt pour chercher des solutions nouvelles. Cette étude interne reste objective et constructive, et ne vise aucun jury ni personne.

Le Comité.

Société d'Apiculture d'Ajoie et Clos-du-Doubs

Le Comité porte à la connaissance de ses membres que la date de l'assemblée générale statutaire a été fixée au dimanche 27 mars 1960. Le local et l'ordre du jour seront annoncés par une prochaine convocation. *Le Comité.*

Société d'apiculture du Gros-de-Vaud

L'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 14 février prochain, à l'Hôtel de Ville, à Echallens.

Ordre du jour : Statutaire (renouvellement du comité) et conférence de M. René Magnenat sur ce sujet :

S'y mettre ou se démettre, car il est temps de s'adapter !

Invitation cordiale à tous. *Le Comité.*

Société d'apiculture de Lucens-Payerne-Avenches-Basse-Broye

L'Assemblée commune de ces sections aura lieu à Payerne, le dimanche 28 février 1960, à 14 h. 30, à l'Hôtel de la Gare.

Ordre du jour : 1. Conférence de M. R. Vorlet, apiculteur-éleveur, Marly, sur le sujet : « Pourquoi mon rucher prospère ». 2. Présentation de films.

Nous espérons vous voir nombreux à cette assemblée. *Les Comités.*

Section des Alpes

Pour prendre date !

La traditionnelle séance d'hiver vient d'être fixée au dimanche 13 mars prochain, à Aigle. Bien que non statutaire, elle est maintenant ancrée dans les mœurs ; c'est même une des plus importantes. Son ordre du jour complet paraîtra dans le numéro de mars. Prière de s'y référer. Il prévoit, en particulier, un hommage à cinq vétérans SAR et, comme de bien entendu, l'électrisante et surexcitante TOMBOLA. Des démarches sont en cours en vue d'obtenir encore l'un des films projetés au Congrès international de Rome 1958. Si ce désir ne peut être exaucé, le comité s'assurera le concours d'un conférencier de renom.

Mais il convient aussi que ce comité ne soit pas seul à se préoccuper et à prendre le souci de bien « meubler » cette rencontre, d'en faire un événement marquant de la vie apicole, d'y conférer un lustre réjouissant, particulièrement réussi. Chaque sociétaire tant soit peu doué peut, à sa façon, contribuer à cette réussite. Il lui suffit de mobiliser ses ressources d'ingéniosité, d'enrichir le « pavillon » des lots d'un appareil, d'un outil, petit meuble, etc., de telle autre conception de son esprit. Il y a toujours quelque perfectionnement à proposer. Le progrès n'a pas d'autre chemin. Allons, MM. les bricoleurs ! Mettez donc la main à la pâte, dès aujourd'hui même. Les « apports sur le bureau » ont précisément été institués pour les encourager, apprécier et mettre en œuvre leurs trouvailles, récompenser leur zèle. Que les « jeunes » veuillent bien aussi réfléchir et mettre au point les questions, souvent originales, parfois déconcertantes, toujours imprévues. En conclusion : prendre bonne note déjà de cette date du dimanche 13 mars. Plus et mieux encore : s'en préoccuper « activement », voire « généreusement ».

Le président : Ed. F.

Société d'Apiculture genevoise, Genève

Réunion amicale mensuelle le lundi 8 février 1960, au local habituel 4, rue Cornavin, Café de la Grappe genevoise, à 20 h. 30. *Le Président.*